

BREF' CSE



28 Avril 2022



ASC : Œuvres sociales du CSE

✓ **Aides Sociales d'urgence** : Le CSE a voté pour une aide sociale en prêt de 600 euros remboursable sur 7 mois avec un don de 400 euros.

✓ **Une Sortie au Parc Terre Altitude (Ardennes) le 26 Juin** a été votée à la majorité (2 abstentions Snap...)

✓ **Situation financière du CSE** : Rien à signaler à part le montant important de la 1^{ère} commande de chèques vacances, comme chaque année.

✓ **Informations: le Bureau du CSE (SNU, CFDT)** est revenu sur la mise en ligne du nouveau site CSE rénové aux couleurs du logo CSE et sur l'arrivée de l'application mobile (Happy Cse) du site CSE.

Prochaine commande de Chèques Vacances : le 17 Mai. Livraison sur sites environ 10 jours après.



Projets ADD (Saint-Dié et Thionville Manom) et **Projets portant le réaménagement de la ZLA à Nancy Majorelle et à Mulhouse Porte de Bâle** : les questions ont porté sur les espaces de Co-working (isolation phonique), sur l'ergonomie des nouveaux mobiliers dans le cadre de nouveaux marchés nationaux et sur la sécurité dans la ZLA avec l'installation de ces nouveaux meubles.

ADD (Agence De Demain) Les projets ADD d'Epinal Voivre et de Sélestat ont été majoritairement approuvés par les élus CSE (Abstention du SNU).

Sur chaque projet Agence De Demain, le SNU s'abstient...Pourquoi ? L'ensemble du dispositif ADD (inscrit dans le plan stratégique du DG) et ses conséquences périphériques ne nous semblent pas aller dans le bon sens ! Nous ne remettons pas en cause le travail et la volonté des Dapes et des collègues qui ont sont porteurs ou associés aux projets. Mais il reste à prouver qu'au final, avec le temps, cette organisation « start-up low-cost », répond bien à la QVT des salariés et aux besoins des usagers. Car souvent sous couvert d'améliorer la QVT et faire participer les collectifs à ces organisations immobilières, la Direction, en profite pour modifier des organisations de travail (ex : suppression d'ARC).

Cette **Agence « de Demain »**, fait partie intégrante d'un **changement de philosophie global des relations avec les usagers et salariés et d'un ensemble de mesures** (du plan stratégique) **visant à modifier en profondeur l'Etablissement Pôle emploi** (individualisation, spécialisation des activités, PPC, objectifs/challenges, confiance autoproclamée, performance, responsabilisation individuelle, etc.). Nous préférons que la Direction entende les demandes, alertes et désidérata des agents, sans passer par cette méthode provenant du monde marchand et appliquées à la sphère publique

A RETENIR

Le SNU est intervenu également :

- **sur la situation du CEJ et la situation actuelle des agents de Pôle emploi : épuisement, perte de sens au travail, empiement des priorités et des plans d'actions** Notre déclaration en pièce jointe
- **pour demander un rappel sur les congés, leur dépôt et l'acceptation ou le refus**
- **sur la sécurité des CRE : diagnostic sécurité avec la Police et enregistrement des appels par les DE**
- **sur les postes RFI - Action Recrut'**
- **sur l'ouverture d'une mission de psychologue du travail et sur le nombre de psychologues non remplacés en Grand Est**

Prime d'intéressement

A retenir : M. EBRO (Garas) a présenté les règles qui ont présidé à l'attribution de cette prime d'intéressement (atteinte des cibles des 3 indicateurs adossés à cette prime, effectif éligible, indice de présence et montant la prime). Cette prime a été versée sur la paye du mois d'avril.

Le SNU n'est pas intervenu sur le sujet et n'a pas donné suite aux interventions de deux syndicats s'auto-félicitant de l'arrivée d'objectifs dans la paie, de l'absence d'équité avec les agents publics pour 2022, de l'amélioration du pouvoir d'achat avec une prime brute maxi de 335 euros (selon le temps de présence et les absences) qui réduit les chances futures d'obtenir de réelles augmentations de salaire... alors que nous assistons à une inflation à 4,7 %... et pourtant le budget existe...

A noter :

- **80% des 4357 agents du Grand Est n'ont pas perçu la prime** maxi (335 e brut) cf. ci-dessous
- Montant moyen : 271 euros brut - Montant mini attribué : **10 euros**
- **2,8 Millions d'euros n'ont pas été distribués** aux agents ... !! Budget prévu : 16 954 496 euros – Budget réparti entre les régions : 14 128 747 euros...

Répartition des indices de Présence	
IP =1	21,10%
IP de 0,90 à 0,99	33,78%
IP de 0,80 à 0,89	11,48%
IP de 0,70 à 0,79	11,32%
IP de 0,60 à 0,69	3,95%
IP de 0,50 à 0,59	3,99%
IP inférieur à 0,50	14,38%
TOTAL	100%

Zéro Papier

Mis en œuvre depuis janvier 2022, Mme Hunin chef de projet Régional a présenté un point d'étape.

55 710 documents ont été traités par le façonnier. Les irritants constatés par la Direction et par les élu.es CSE ainsi que les actions engagées depuis le déploiement ont été partagées avec le CSE, notamment la forte augmentation des activités d'indexation traitées par la plateforme ou encore la communication pour inciter les demandeurs d'emploi à numériser en autonomie leurs documents.

Aux réelles insatisfactions remontées notamment par **le SNU**, la Direction a rappelé que le projet devait permettre des gains de temps en agence. Certes ... mais on en perd encore beaucoup et de nombreux incidents (illisibilité etc.) sont encore remontés et pour quel coût financier pour Pole emploi vu le tarif du façonnier et des enveloppes ?

D'autres questions ont porté sur le choix des scanners et leur positionnement en agence, sur la nature des documents à scanner et sur le futur marché. **Sur ce sujet la direction nous informe de la dénonciation du marché des scanners et qu'un nouveau marché est à l'étude pour fin 2022...**

Le SNU a donc demandé une information de la Direction dans toutes les agences sur la possibilité de réaménagement des espaces de scanner.

RH & Situation sanitaire

La situation sanitaire tend à s'améliorer et le nombre de cas Covid 19 et cas contacts diminue de semaine en semaine, laissant à penser que la levée des gestes barrières n'avait pas eu d'impact sur le nombre d'agents affectés par la COVID.

Le SNU est intervenu sur la situation des psychologues du Travail. La Direction a rappelé que l'obligation vaccinale des psychologues du travail était toujours d'actualité.

Lors du point RH trimestriel, un nouvel outil RH (DIGIT RH) a été présenté (contenu et dispositif d'accompagnement mis en place auprès des managers).

Le SNU a fait une déclaration sur la dématérialisation des épreuves de sélections internes pour les agents publics dont les participants ont rencontré de nombreuses difficultés et demandent à la Direction de sécuriser ces épreuves avant les nouvelles épreuves prévues le 11 Mai. (cf. déclaration SNU)



Un souci ? Une question ? Une difficulté ? Un mail sur la boîte syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr et n'oubliez pas notre permanence tous les mardis